

Signalement monoxyde de carbone (CO)

Suspicion d'intoxication ou de situation à risque

Mémo pour bien renseigner le signalement

Cocher chaque case utile

Quand signaler ? Dès que possible, à toute heure. Une permanence de réception est assurée h24, j7, 365 jours / an. La précocité du signalement facilite grandement son traitement.

Comment signaler ? Au choix : remplissage et envoi du formulaire par fax ou en pièce-jointe d'un courriel, ou par téléphone (les informations utiles seront retranscrites par l'interlocuteur du centre antipoison au cours d'une courte conversation).

Date et heure de survenue : Moment où l'intoxication / la situation à risque a eu lieu.

Lieu concerné : Objectif : identifier l'endroit de survenue de l'intoxication ou de la situation à risque. Pouvoir faire intervenir une équipe de techniciens si nécessaire.

En ce sens, l'adresse doit être précise et opérante. S'il s'agit d'un commerce, d'une institution ou d'un établissement (Ex : boulangerie, école, usine, atelier...), renseigner la dénomination usuelle du lieu (Exemple : « Collège Jean Moulin », « Pizzeria al' Italia », « Usine Metalor »...)

Le numéro de téléphone : Objectif : permettre de remonter directement ou indirectement à l'occupant, l'utilisateur ou au responsable des lieux pour organiser secondairement si nécessaire une enquête technique sur site. Les numéros de téléphone portables sont préférables.

Cela peut-être le numéro d'une des victimes parmi celles qui occupent ou utilisent habituellement les lieux (« chef de famille », gérant, exploitant, responsable...). A défaut, le numéro de la personne qui a appelé les secours, ou le numéro d'un des impliqués.

Destination et impliqués sont généralement multiple : impliqués laissés sur place ou orientés pour une prise en charge médicale. Objectif : le recueil des données médicales de l'ensemble des impliqués.

Exemple : 7 victimes réparties selon : 2 personnes au service d'accueil des urgences adultes de l'hôpital XX + 1 personne au service d'accueil des urgences pédiatrique de l'hôpital ZZ + 1 victime au caisson hyperbare du CH de YY et 3 personnes laissés sur place.

Désigner clairement chaque destination (Ex : « SAU adulte du CHU de Reims »), indiquer le nombre d'impliqués orienté(s) vers ce lieu et écrire l'identité et l'âge d'un des impliqués.

Pour les personnes non transportées écrire « laissé sur place » dans « destination »

Présence de CO : objectiver la présence du toxique.

Renseigner la valeur maximale mesurée dans l'air (si réalisée) et la valeur maximale retrouvée chez les impliqués. Cocher chaque case utile.

Lieux mis en sécurité : Cochez « oui » uniquement si la mise à l'arrêt des installations **ou** la coupure des fluides applicables sont certains. Merci de préciser par qui la mise en sécurité a été réalisée.

Identification du déclarant : Objectif : savoir qui a déclaré : cocher la case utile et écrivez le nom de votre structure. (Exemple : « SAMU21 », « SAU CH de Châlons-en-Champagne », « SDIS68 »). Renseignez votre numéro de téléphone si vous avez coché « Autre ».

Commentaire : Toute information jugée utile à la compréhension du signalement, notamment la source suspectée (Ex : « chaudière individuelle gaz », « moteur thermique véhicule », « barbecue » etc.) mais aussi les éléments marquant : décès ? les symptômes ?...